



vol a l'etalage en allemagne ! un eclaircissement s'il vous plait

Par **alexinou57**, le **26/08/2010** à **16:22**

Bonjour a tous ,
voila un amis a commis une infration en allemagne dans une magasin et a voler une babilol a
peine de 5-10euro

quand nous somme sortit du magasin un vigil nous a demande de nous suivre ! nous somme
entrer das une piece ! ou y'avais la police allemende ! le resposable du magasin voulais porté
plainte contre ce vole

! Mais il a voulu nous faire comprendre que si on payer une amende de 60euro il ne porter
pas plainte ! alors il lui a donner les 60e et a reçu une fiche disant qu'il a payer! et il a du
remplir une feuille disant qu'il n'a pus le droit de retourner dans le magasin pendant 1 an apre
ca nous somme partir et 1semaine plus tard il a reçu une lettre comme quoi il a un rendez
vous ! a la polizei !

que vont il lui dire?
sachant qu'il n'est pas connu des force de l'ordre allemende n'y francaise ! et qu'il n'est pas
ficher nul par

j'atend vos reponse merci d'avance